

# Un réseau de trafic de stupéfiants démantelé à Cuges

**FAIT DIVERS** La brigade de recherches de la gendarmerie d'Aubagne a interpellé quatre personnes

Une opération judiciaire sur trafic de stupéfiants, faisant suite à une enquête ouverte au mois de septembre dernier, a permis en début de semaine de démanteler un réseau qui sévissait sur la commune de Cuges-les-Pins. Quatre personnes ont été interpellées et placées en garde à vue par la brigade de recherches de la compagnie de gendarmerie d'Aubagne.

*"Grâce au recoupement de faisceaux d'indices et de rumeurs, une dizaine de gendarmes de la brigade de recherches avec le renfort des brigades de gendarmerie d'Aubagne, de Roquevaire et de Cassis ainsi qu'un maître-chien de Salon-de-Provence ont mené des investigations dans le centre-ville de la commune de Cuges-les-Pins et*

**"12 kg d'herbe de cannabis, et d'autres substances stupéifiantes."**

*saisi 12 kg d'herbe de cannabis, et d'autres substances stupéifiantes", explique le lieutenant Michel Berland, responsable de la brigade de recherches d'Aubagne.*



Chez un Carnussien de 56 ans, supposé comme fournisseur, les militaires ont saisi 5 kg d'herbe de cannabis, 115 g de MDMA, 600 comprimés d'ecstasy, 5 g de cocaïne et des produits anabolisants. / PHOTO DR

Ils ont ainsi pu identifier la tête du réseau, un homme âgé de 46 ans, originaire de Saint-Pierre-lès-Aubagne et son fils de 22 ans chargé de la revente. Chez un Carnussien de 56 ans,

supposé comme fournisseur, les militaires ont saisi 5 kg d'herbe de cannabis, 115 g de MDMA, 600 comprimés d'ecstasy, 5 g de cocaïne et des produits anabolisants. Une fem-

me de 36 ans, domiciliée à Cuges-les-Pins, a quant à elle joué le rôle de "nourrice" et participé au trafic. Une quinzaine de consommateurs ont aussi été entendus dans cette affaire.

Après leur garde à vue, les quatre principaux protagonistes ont été déférés devant le parquet de Marseille pour une comparution immédiate mercredi qui s'est soldée par un report d'audience au 8 février prochain.

Deux d'entre eux ont été immédiatement incarcérés à la prison des Baumettes. Il s'agit du quadragénaire et du quinquagénaire, l'Aubagnais à la tête du réseau et le supposé fournisseur domicilié à Carnoux-en-Provence. *"Ils risquent chacun de cinq à dix ans d'emprisonnement pour transport, détention, offre et cession de produits stupéfiants",* explique le gendarme aubagnais.

Les deux autres, le revendeur aubagnais et la "nourrice" cugeoise, ont pour leur part été

**Deux individus ont été immédiatement incarcérés à la prison des Baumettes.**

placés sous contrôle judiciaire en attendant les conclusions de l'enquête. Un beau coup de filet pour la brigade de recherches d'Aubagne.

**Nathalie CORNAND**